

**Salon « Modélisme et Maquettes en Essonne »
organisé par le Lions Club de Dourdan
les 7 et 8 mai 2022 à Dourdan (91)**

Organisateur :

Le Lions Club de Dourdan (LCD) après trois tentatives avortées par la pandémie organise de nouveau son cinquième salon « Modélisme et Maquettes en Essonne ».

Les bénéfices générés par cette manifestation seront intégralement versés à des œuvres caritatives ayant sollicité l'aide du LCD.

L'Association des Handicapés de Dourdan et de son Canton (AHDC) gèrera la restauration et la buvette comme les années précédentes.

Toute aide de bénévoles (individuels et clubs) à la réalisation, à l'amélioration ou /et à l'installation de cet évènement sera bienvenue.

Convivialité, Entraide et Bonne Humeur seront de rigueur.

Cependant, il faudra appliquer les consignes sanitaires exigées par la situation du moment

Thème :

Ce salon est ouvert aux adeptes du modèle réduit et de la maquette toutes catégories confondues ainsi qu'aux commerçants professionnels.

Pas de compétition, juste le plaisir de montrer et partager son hobby avec le public.

Des démonstrations de modèles réduits seront possibles sur circuit et plan d'eau à l'extérieur.

Comme les années précédentes, la commune de Dourdan mettra à notre disposition le vaste parking situé de l'autre côté du bâtiment où il sera possible de faire évoluer des "bolides de course" sur circuit. La configuration du site ne permettant pas l'évolution de modèles réduits volants en conformité avec les lois en vigueur, les démonstrations en vol de ceux-ci ne pourront pas se faire.

Lieu :

- Dourdan est une ville de 10.000 habitants du centre ouest de l'Essonne facilement accessible par l'A-10.
- Le salon se déroulera dans la Salle Polyvalente située rue d'Orsonville (entre McDonald's et le magasin Action) dans une surface d'exposition couverte de 850 m².
- Les parkings seront utilisés pour les démonstrations de modèles réduits radiocommandés.
- Seront installés :
 - plusieurs pistes pour véhicules RC (aire goudronnée et pelouse)
 - un bassin nautique de 30 – 40 m³.
- Tous les véhicules automobiles, à l'exception des véhicules stands et les véhicules de personnes handicapées, devront donc se garer à l'extérieur du site pendant la durée de la manifestation. Le parking du centre commercial voisin (Action/Netto) situé à cent mètres est aimablement mis à disposition à cette fin.

Logistique :

- Des tables de banquetts ($\pm 2,0$ m x 0,80 m) seront mises à disposition pour exposer modèles et maquettes. Cette manifestation demande un nombre important de tables, aussi, si vous avez la possibilité d'apporter les vôtres, elles seront les bienvenues, surtout si vous avez besoin de table plus petite. Dans un but esthétique, il est demandé aux exposants d'apporter des nappes pour les recouvrir qui ne soient pas faites en matière facilement combustible.
- Sur demande, des grilles Caddie verticales peuvent être fournies pour accrocher des objets ou des illustrations.
- Chaque stand recevra une alimentation électrique. À chacun d'apporter rallonges, prises multiples, et éclairages pour mettre en valeur son stand et alimenter les différents accessoires.
- L'installation des stands sera possible à partir de 14h, le vendredi veille de la manifestation.
- Une sonorisation avec micros baladeurs sera disponible pour les annonces et l'animation.
- Un programme de démonstration au public à l'extérieur sera établi en collaboration étroite entre participants et organisateurs.
- La garde de nuit sera assurée depuis l'extérieur par une entreprise de gardiennage (chien et maître-chien). Il sera impossible de pénétrer dans le bâtiment en dehors des heures d'ouverture convenues les nuits de vendredi et de samedi.

Hébergement :

- Le LCD regrette de ne pas être en mesure de prendre en charge les frais de transport et d'hébergement encourus par les participants au Salon en raison du caractère caritatif de cette manifestation.
- Dans la journée, il ne sera plus possible d'utiliser le parking de la salle Polyvalente dès que les stands de démonstrations seront installés, celui-ci étant monopolisé par les pistes et le bassin. L'accès des camping-cars sera toléré pour les nuits du vendredi et samedi après accord préalable avec les organisateurs.

L'office de Tourisme de Dourdan (☎ 01 64 59 86 97) peut fournir la liste des possibilités d'hébergement à Dourdan et dans sa région (camping, hôtel, maisons d'hôtes).

Buvette & Restauration :

- En raison de sa situation financière liée à la pandémie de Coronavirus, le LCD ne pourra pas offrir de plateaux repas aux participants des clubs ou exposants individuels comme les années précédentes.
- La buvette et la restauration seront assurées par l'Association des Handicapés de Dourdan et de son Canton assistée par des membres du Lions Club de Dourdan si la situation sanitaire le permet à nouveau. Boissons, petit déjeuner, plateau repas froid à midi, sandwich, goûter (crêpes, gaufres) seront proposés à la vente.
- Chacun sera libre d'apporter son repas bien entendu.

Règlement intérieur du Salon « Modélisme et Maquettes en Essonne » organisé par le Lions Club de Dourdan les 7 – 8 mai 2022

CONTRAINTE SANITAIRES LIÉES A LA COVID19 :

Votre inscription est subordonnée à la stricte application des directives gouvernementales en vigueur au moment de ce salon. Aucune dérogation ne sera faite que ce soit au niveau des organisateurs, de leurs équipes, des exposants et des visiteurs. Celles-ci vous seront adressées par courriel dans le courant de la semaine qui précèdera notre manifestation. Merci à chacun d'entre vous de bien vouloir vous engager à les respecter.

Art 1: Organisation

Le Lions Club de Dourdan (LCD) organise le salon « Modélisme et Maquettes en Essonne » dans un but caritatif. Le LCD propose aux exposants une formule stand en salle couverte et une aire à l'extérieur pour des démonstrations de véhicules terrestres, et marins. Le métrage n'est pas limité pour les clubs, associations et individuels, sous réserve que la place réservée soit réellement occupée et également au prorata du nombre de réservations. Il met à votre disposition, tables, chaises, et un branchement électrique. Chaque exposant est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur de son stand.

En aucun cas les stands ne devront empiéter sur les allées de circulation ni faire obstruction aux sorties de secours.

Art 2: Admission - Inscriptions

Le salon est ouvert à toutes les catégories de modèles réduits et maquettes. Le LCD s'autorisera à refuser l'exposition des maquettes pouvant heurter la sensibilité des visiteurs.

La participation en qualité **d'exposant amateur** (clubs, associations, individuels, ...), au Salon « Modélisme et Maquettes en Essonne » est entièrement gratuite.

Seuls ceux qui se livreront au commerce d'objets d'occasion, en application de la loi sur les "ventes au déballage", devront fournir une pièce d'identité ainsi qu'une attestation sur l'honneur de n'avoir pas participé à plus de deux déballages et s'acquitter de 50 €/table de 2 m x 0,80 m utilisée pour la vente.

Les **exposants professionnels** se verront proposer, pour les deux jours, des emplacements à 50 € la table de 2 m x 0,80 m

(1 table équivaut à 4 m² au sol pour les exposants apportant leur stand).

Pour les vendeurs seulement, un chèque d'acompte équivalent à 50% du prix de l'emplacement devra accompagner le bulletin d'inscription ainsi que la photocopie d'une pièce d'identité du vendeur. Le solde sera dû à l'installation. Les chèques ne seront mis en recouvrement qu'après la manifestation. Le LCD se réserve le droit de conserver cet acompte en cas d'annulation survenue moins d'un mois avant la date de l'exposition sauf force majeure, ou si l'emplacement a pu être reloué avant la date de l'exposition.

Les bulletins d'inscription joints en annexe devront nous être retournés avant le 25 avril 2022.

Chaque exposant disposera d'un badge personnel qui lui permettra d'accéder au site tout le week-end, qu'il devra constamment porter.

Art 3: Publicité

Toutes publicités et activités commerciales non prévues par un contrat avec les organisateurs sont interdites dans l'enceinte du Salon, (intérieur et extérieur). Cependant, chaque club est libre de faire sa promotion par la vente d'articles publicitaires ou de se livrer à des petites bourses d'échange.

Art 4: Assurance

Les exposants sont chargés de la surveillance et de l'animation de leurs stands durant les heures ouvrables. Durant tout le salon, la surveillance de jour est assurée par une permanence du LCD, la surveillance de nuit sera assurée via une société de gardiennage par un maitre-chien et son chien. Le LCD est assuré en responsabilité civile et en protection juridique auprès d'ACE Europe. Le LCD décline toute responsabilité quant aux dommages subis aux biens et aux personnes hors du cadre de ladite assurance.

Il appartiendra donc à chaque exposant participant d'être à minima en possession d'une assurance responsabilité civile.

Art 5 : Démonstrations

Les aires de démonstration seront entourées de barrières de ville pour raisons de sécurité.

Les voitures de course devront rouler à allure raisonnable et uniquement sur circuit protégé. L'accès à l'intérieur des enceintes de circuits voitures rapides sera restreint aux pilotes certifiés et assurés par leur fédération.

Les démonstrations en vol ne seront pas autorisées.

Art 6: Gestion des fréquences

Des animations de modèles radiocommandés seront organisées tout au long du week-end. Tout démonstrateur utilisant un système de radiocommande AM ou FM devra s'assurer de l'absence d'interférences auprès des autres participants susceptibles d'utiliser simultanément ce même type d'appareils.

Art 7: Clôture

Les modèles et maquettes exposés devront rester en place jusqu'à l'heure prévue de clôture.

À la clôture du salon, tous les modèles et maquettes devront être impérativement retirés par leurs propriétaires, aucun ne sera pris en charge par les organisateurs. Les stands seront laissés dans leur état de propreté d'origine et si possible les tables et chaises pliées.

Art 8 : Garde de nuit du site de la manifestation

Une garde de nuit sera assurée depuis l'extérieur par une société de gardiennage.

Pour éviter tout incident l'accès au site sera interdit de nuit, vendredi 06/05/2022 de 20 h à 7 h 30 et samedi 07/05/2022 de 20 h à 8 h.

Art 9 : La participation au Salon « Modélisme et Maquette en Essonne » de Dourdan, entraîne l'acceptation de ce règlement intérieur.

Salon MODÉLISME & MAQUETTES en Essonne 7 - 8 mai 2022
Organisé par le Lions Club de Dourdan

BULLETIN DE RÉSERVATION DE STAND
POUR LES CLUBS et LES PARTICULIERS
(à nous renvoyer par la poste ou scanné)

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Représentant : (*Club ou Association*)

Nombre de participants sur le stand le 7....., le 8.....

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nature de l'Activité :

Articles présentés :

Souhaite réserver pour les 2 jours,

- un stand de tables (*2,0 mètres de long et 80 cm de large*), à l'intérieur du hall. Nous préciser si vous désirez venir avec votre propre stand ou un stand mobile et fournir un plan de l'emprise au sol dans ce cas.

Les candidatures seront retenues dans l'ordre d'arrivée des demandes d'inscription et en fonction des places disponibles.

Le présent bulletin, doit être retourné, **avant le 25 avril 2022 à l'attention de : Bernard PESNEAU**
23, rue de la Butte, 78730 St Arnoult en Yvelines
Tel : 09 71 22 10 95 - 06 07 70 34 35 lionsclubdourdan@free.fr

Je m'engage à respecter les règles définies par les organisateurs, suivant règlement qui m'a été remis et dont j'ai pris connaissance.

Fait à..... le.....

Signature

Quelques Précisions :

- **Mise en place des stands**, à partir du vendredi 6 mai de 14 h à 20 h, et le samedi 7 mai de 7 h 30 à 10 h maximum (Ouverture au public à 10 h et Inauguration à 12 h).
- A noter que l'assurance du Lions Club de Dourdan ne couvre pas les risques de vol ou détérioration (voir Règlement)
- **Des plateaux repas** vous seront proposés à la vente pour les déjeuners de midi ainsi que petit déjeuner, café, etc ..

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Bernard Pesneau.

Salon MODÉLISME & MAQUETTES en Essonne 7 - 8 mai 2022

Organisé par le Lions Club de Dourdan

BULLETIN DE RESERVATION DE STAND COMMERÇANT (à nous renvoyer par la poste)

Je soussigné,

Nom :
Prénom :
Représentant : (Enseigne ou Raison Sociale)
Adresse :
Numéro au RC :
Téléphone :
E-mail :
Nature de l'Activité :

Souhaite réserver pour les 2 jours,

- un stand de *Tables* (2,0 m x 0,80 m) à l'intérieur du hall. Coût 50 € la table (ou 4 m² si vous venez avec votre propre stand ou un stand mobile).
- Je m'engage à respecter les règles définies par les organisateurs, suivant le règlement qui m'a été remis et dont j'ai pris connaissance, et à régler le montant de la location selon les conditions ci-après exposées.

Je joins à la présente :

- une photocopie d'une pièce d'identité du responsable du stand,
 - un chèque à l'ordre de Lions Club de Dourdan d'un montant de €, soit 50% du coût de ma location
- Les candidatures seront retenues dans l'ordre d'arrivée des demandes d'inscription et en fonction des places disponibles.

Le présent bulletin accompagné du chèque correspondant, libellé à l'ordre du Lions Club de Dourdan, doivent être envoyés, **avant le 25 mai 2022, à l'attention de : Bernard PESNEAU,**

23, rue de la Butte, 78730 St Arnoult en Yvelines
Tel : 09 71 22 10 95 - 06 07 70 34 35 lionsclubdourdan@free.fr

J'ai bien noté que les 50 % restant dû, seront réglés lors de l'installation.

Fait à..... le.....

Signature

Quelques Précisions :

- **Des plateaux repas** vous seront proposés à la vente pour les déjeuners de midi ainsi que petit déjeuner, café, etc ..
- **Mise en place des stands**, à partir du vendredi 6 mai de 14 h à 20 h, et le samedi 7 mai de 7 h 30 à 10 h maximum (Ouverture au public à 10 h et Inauguration à 12 h).
- À noter que l'assurance du Lions Club ne couvre pas les risques de vol ou détérioration (voir Règlement)
- Un reçu correspondant au coût de la location payée vous sera remis lors du règlement du solde
- Merci de nous préciser si vous venez avec votre Stand et dans ce cas sa dimension.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter **Bernard Pesneau.**